

CENTRE ATHLETIQUE BAS-VALAIS MARTIGNY
ASSEMBLEE GENERALE 2021
Vendredi 1^{er} AVRIL 2022- SALLE DU VAMPIRE - MARTIGNY

OUVERTURE à 19h04 de la 51^{ème} assemblée générale du CABV Martigny. Le président, Jean-Pierre Terretaz a le plaisir de prendre la parole devant une cinquantaine de personnes puisque nous pouvons de nouveau nous réunir avec la levée des mesures sanitaires liées au coronavirus. Il propose de faire une minute de silence pour toutes les familles endeuillées ces deux dernières années. Les personnes présentes se lèvent et se recueillent un moment.

Les scrutateurs sont désignés : Géraldine Venker s'occupe des rangées de devant et Pierre-André Ramuz celles de derrière.

Véronique, la secrétaire, lit la liste des membres qui ont pris la peine de s'excuser: Ségolène et Manu Lathion, Christophe Kaczmarek, Soraya Becerra, Karin Hauser service des Sports, Pierre-André Fort, Sandrine & Nicolas De Boni, Arlette Delay, Lucie et Ella Moulin, Famille Leboeuf, Maël Monnet, Flavien Antille, Sébastien Giroud, Matthias Achermann, Laly Fort, Mélanie Dorsaz, Alexis Antille, Claire Theux, Ariane Farquet, Lily Pierroz, Yuna Guillou et famille, Daniel Monnet, Laurent d'Andrès, Rodolphe Normand, Louis Rouiller et famille, Adrien Farquet, Emma et Frédéric Filippin, Estelle Darbellay, Thierry Cajoux, Hermione Fellay, Christel Gabioud, Kevin Andrey, Oria Liaci, Sam Bonvin, Louis Kokoura et Pierre-Michel Venetz, Président de la FVA.

Jean-Pierre précise les raisons qui ont retenu M. Pierre-Michel Venetz et celles qui font que M. David Martinetti nous rejoindra plus tard.

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été transmis par e-mail aux membres. Personne n'en demande lecture. Le président remercie la secrétaire pour l'écriture de ce PV et pour son travail. Il **est approuvé** par applaudissement.

1. RAPPORT DU PRESIDENT

Je voudrais remercier les personnes qui ont fondé ce club en 1970, ceux qui ont choisi Martigny pour s'y développer et s'y implanter, ceux qui s'y sont battus avec passion et avec un seul objectif, le bien commun du CABV devenu CABV Martigny pour réussir finalement à convaincre la commune de Marigny d'y investir dans des infrastructures d'athlétisme. Le fait d'avoir accepté 4 couloirs sinon rien, a ouvert la porte et on en connaît la suite. Première partie en 1978, deuxième partie en 1979 et inauguration en 1980 avec le championnat suisse de pentathlon féminin et ceci avec 4 couloirs. Le club a pu continuer sa progression et même organiser le match des six cantons romands, les athlètes préférant venir sur le tartan de Martigny plutôt que sur la piste cendrée de Sion.

Ce fut l'âge d'or du CABV Martigny en terme de qualité, du nombre de membres et de reconnaissance de la part des autres clubs ; ce qui a conduit de manière plus facile à la rénovation et à l'agrandissement des infrastructures d'athlétisme avec six couloirs tout autour, avec une inauguration en 1995 lors d'un championnat suisse d'athlétisme « jeunesse » au féminin.

Les années 2000 arrivent avec plus de sports à choix pour les jeunes, la mentalité évolue avec une vie plus facile, avec une palette de loisirs plus étoffée, avec des progrès au niveau du chronométrage avec l'informatique qui prend le dessus (il faut donc former une nouvelle équipe plus jeune) qui puisse être présente à nos nombreuses manifestations et cela prend et a pris du temps. Autant de manifestations au niveau cantonal mais moins au niveau romand ou suisse.

L'athlétisme résiste, devient plus fun pour les jeunes avec l'UBS Kids Cup et l'UBS Kids Cup Team et cela permet de maintenir le nombre de membres et d'élargir notre palette de proposition. La discipline de fond et de demi-fond a aussi évolué de la piste vers la route et actuellement vers la montagne et dorénavant vers le trail et parfois l'extrême trail. Le demi-fond et le fond et la course en général font partie de l'athlétisme et ont aussi largement contribué à faire connaître le

Assemblée générale - C.A.B.V. Martigny

- 2 -

CABV Martigny. La Corrida d'Octodure et ses 45 éditions passées y sont pour quelque chose dans le développement de la course dans la région.

L'évolution de la mentalité a poursuivi son chemin avec elle de la société. Les normes sont devenues plus sévères pour les organisateurs, surtout en termes de sécurité ce qui a obligé à rénover les stades et ce sera le cas pour le nôtre durant cette année sinon plus d'organisations ni de performances homologuées.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont engagées depuis la naissance du club jusqu'à maintenant soit au comité ou en tant que bénévoles, entraîneurs, parents. Un très grand merci aux athlètes pour leurs performances qui ont permis au CABV Martigny d'être reconnu, aux donateurs et membres passifs pour leur soutien et finalement à notre principal sponsor qu'est la commune de Martigny qui le prouvera encore en rénovant les installations d'athlétisme durant l'année 2022.

J'ai traversé un peu beaucoup tout cela et je quitte la présidence et le comité du CABV Martigny avec un certain soulagement pour ne pas dire un soulagement certain.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre Terretaz

Après les applaudissements de l'assemblée, Jean-Pierre se tient à disposition pour d'éventuelles questions. Personne ne demande la parole, celle-ci est donc passée au chef technique.

2. RAPPORT DU CHEF TECHNIQUE

L'année 2021 correspond à une année somme toute riche en émotions. Elle s'est déroulée avec comme toile de fond la crise sanitaire, mais des assouplissements ont permis de prendre en charge les athlètes de manière bien plus régulière et efficace qu'en 2020. Tout ne s'est pas déroulée de manière optimale, avec des quarantaines à répétitions pour les athlètes ou entraîneurs ce qui a empêché quelques fois le bon déroulement des entraînements. D'autre part, des plans de protections strictes ont parfois empêché certains athlètes de participer à ces concours en fonction de leur pass sanitaire. Une autre difficulté qu'il a fallu surmonter a été la gestion du groupe U16-U18-U20-U23 à partir de septembre 2021. En effet, des changements au niveau des ressources en entraîneurs ont conduit à restructurer les entraînements et à proposer des séances en commun de U16 à actifs avec des créneaux horaires qui correspondent à des disciplines fixes. Cela a permis de regrouper un grand nombre d'athlètes et de favoriser une dynamique où les plus expérimentés qui sont souvent les plus âgés servent d'exemples pour les plus jeunes. Cette manière de faire favorise la bonne entente, la bonne humeur et n'empêche pas à mon avis de viser des performances de haut niveau. Si l'on présente de manière globale les résultats, on a 6 événements marquants chez les fondeurs, dont 2 en équipe et 17 événements marquants chez les techniciens dont 14 en équipe.

Chez les fondeurs, César Costa, Pierre-André Ramuz, Matthias Achermann et Tali Koné ont été champions suisses de la montagne. César et Pierre-André ont été aussi champion individuel dans leur catégorie d'âge. Lors du championnat suisse de 10 km sur route à Lugano le 28 août, Theres Leboeuf et François Leboeuf ont obtenu chacun une médaille d'argent. Chez les plus jeunes, Arno Mermoud et Clément Ramuz sont montés sur la 3^{ème} marche du podium avec la COAVR lors du championnat suisse de relais 3 x 1000 m à Hochdorf le 12 septembre.

Du côté des techniciens, lors du championnat suisse interclubs U20M à Alle le 6 juin, l'équipe de la COAVR avec Thierry Cajoux, Maxime Theux, Adrien Farquet, Joray Thibert et Marius Farquet a terminé sur la première place du podium à égalité de points mais le règlement leur attribuera la deuxième place. Toujours par équipes, lors du championnat suisse interclubs multiples, Arno Mermoud et Mathieu Tissières obtiennent la médaille d'argent en U16M et Laly Fort la médaille de bronze en U18W. Aux championnats suisses interclubs simples, Laly Fort et Magalie Solazzi terminent sur la 2^{ème} marche du podium. Tandis qu'au championnat suisse de relais, Soraya finit à la 3^{ème} place avec ses collègues du 4x100 U18W, pareil pour Mathieu au 5x80m.

Au niveau individuel, nous noterons le titre de champion suisse du 400m haies de Thierry Cajoux ainsi que les remarquables performances de Soraya Becerra championne de Suisse du 100m chez les U18W en 11"67 à Winterthur 4 septembre et championne de Suisse du 200m en 24"22 le lendemain.

Pierre Saillen

Le président demande à l'assemblée si elle veut revenir sur un point ou l'autre de ce rapport. Seul le silence se manifeste. Le chef technique est remercié et chaleureusement applaudit.

3. COMPTE 2021

Comptes du CABV Martigny

La caissière Hélène prend la parole et commente les postes présentés dans la projection. Elle précise que l'année 2021 n'a pas été une année normale. La situation sanitaire a bouleversé les comptes et nous avons reçu des subventions extraordinaires de Jeunesse et Sport ainsi que du Mécénat Gianadda pour un montant 30'000.- De plus cette année, nous avons acheté un nouveau bus qui est comptabilisé dans les charges au point du matériel.

Charges		Produits	
Administration	15'840.25	Cotisations	48'455.00
Concours	14'675.60	Sponsoring	15'489.55
Camps	200.00	Manifestations	12'607.90
Swiss Athletics	5'525.00	Intérêts	5'210.44
Entraîneurs	39'063.40	Commune de Martigny	7'000.00
Frais bancaires	693.26	FVA	200.00
Assurances	931.20	Jeunesse & Sports	31'316.00
Matériel	20'689.02	Animation + Kids Cup	6'169.37
Bus	3'735.80	Vente équipements	1'835.00
TOTAL	93'349.16	TOTAL	119'878.89
Résultats	26'529.73		

Actifs		Passifs	
Caisse Secrétariat	595.55		
Credit Suisse	105'121.38	Passifs transitoires	33'103.20
Raiffeisen	62'442.87	Capital	265'675.02
UBS	3'291.09	Profits & Pertes	26'529.73
Dépôts titres	112'994.16		
Titres + Caution	2'400.00	Total	325'307.95
Débiteurs	4'330.00		
Matériel (véhicule)	26'401.00		
Actifs transitoire	7'731.90		
Total	325'307.95		

Les comptes ne soulevant aucune question, Carole Cajoux prend la parole.

Les vérificatrices Carole Cajoux et Mirella Pierroz, ont procédé, dans un premier temps, à la vérification des comptes du CABV Martigny arrêtés au 31 décembre 2021, conformément au mandat qui leur a été confié. Elles se sont, principalement, attardées sur les rentrées et les dépenses de l'exercice. Elles ont obtenu tous les détails et explications nécessaires à leurs questions grâce à une excellente tenue des comptes. Elles remercient madame Hélène Studer pour le consciencieux travail accompli avec beaucoup de sérieux. Elles recommandent donc à l'assemblée d'approuver ces comptes.

Le président remercie lui aussi la caissière, puis les applaudissements résonnent pour acceptation de ces comptes.

Comptes de la Corrida d'Octodure

La caissière de cette course ayant demandé à être relevée de ces fonctions, Jean-Pierre Terrettaz s'est occupé de boucler les comptes puisque le nouveau caissier, Vincent Bessard, reprendra le poste à la prochaine édition.

L'année a aussi été particulière pour la Corrida d'Octodure puisqu'il a fallu attendre les autorisations de l'Office cantonal valaisan des Secours. Des adaptations ont été nécessaires comme celles d'annuler les courses des classes primaires et du cycle d'orientation (postes qui coûtent mais ne rapportent rien) mais aussi la course des AS. Le Fonds du Sport n'a pas donné le soutien habituel mais celui-ci sera complété avec de l'envoi des comptes finalisés à cet office cantonal. L'exercice termine sur un bénéfice.

Jean-Pierre explique que l'édition 2022 sera encore une fois particulière car des travaux sur l'Avenue de la Gare sont prévus et contraignent le comité à réfléchir à un nouveau tracé qui sera valable pour 2 ans.

Les vérificatrices, par Carole Cajoux, prennent une nouvelle fois la parole. Dans un deuxième temps, elles ont vérifié les comptes de la Corrida d'Octodure que Jean-Pierre avait préparés. Avec les pièces présentes, elles ont trouvé les mêmes totaux concordants et proposent à l'assemblée d'accepter les comptes de la Corrida d'Octodure.

Finalement, Jean-Pierre remercie le comité de la course en précisant que ses membres sont totalement différents de ceux du comité du club.

Cotisations 2022

Véronique prend la parole pour rappeler le montant des cotisations actuelles par catégorie et précise que celles-ci resteront inchangées.

Cela ne suscite aucune question, ni remarque.

Catégorie	cotisation
U10	200.- y.c. licence
U12 / U14	250.- y.c. licence
Dès U16	300.-
Supporter	100.- ou plus

Budget 2022

Hélène présente les chiffres pour le CABV Martigny. Elle indique qu'un montant supplémentaire de 11'000.- de Jeunesse et Sport sera perçu en dédommagement du covid, et que plusieurs postes sont différents de d'habitude car la réfection du stade suppose de nouveaux achats de matériel, moins d'entrée de concours et plus de déplacements à l'extérieur.

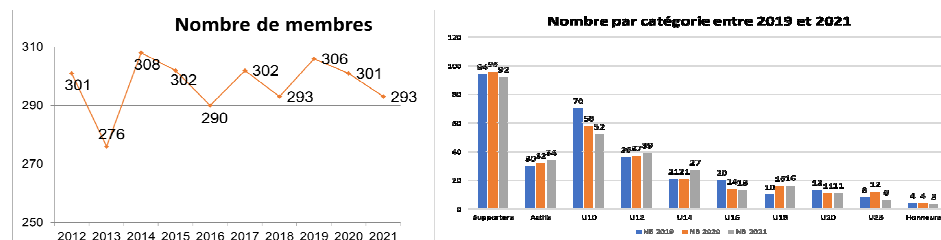
Charges		Produits	
Administration	14'000.-	Cotisations	50'000.-
Concours	15'000.-	Sponsoring	3'000.-
Camps	1'800.-	Manifestations	4'000.-
Swiss Athletics	6'000.-	Commune de Martigny	7'000.-
Entraîneurs	41'400.-	Jeunesse et Sports	25'000.-
Assurances	1'000.-	Animation	7'000.-
Matériel	10'000.-		
Bus	4'500.-	TOTAL	96'000.-
FVA	200.-		
TOTAL	98'900.-	Résultat 2023	-2'900.-

Jean-Pierre en profite pour remercier les gens qui s'engagent ponctuellement pour l'UBS Kids Cup Team, notre manifestation importante de l'hiver et précise que nous devons continuer à l'organiser.

Pour la Corrida d'Octodure, le budget est le même que celui de 2019 pour atteindre des totaux équilibrés sans bénéfice ni perte.

4. ADMISSIONS - DEMISSIONS

La secrétaire, Véronique, présente le nombre de membres des trois dernières années. Elle précise qu'au 31 décembre 2021, le club compte 293 membres. Cet exercice a comptabilisé 45 admissions et 52 démissions. Avec une petite pique à 306 en 2019, puis une petite perte de 5 et 8 membres, le nombre de membres reste toujours stable entre 290 et 310 cotisants.



5. NOMINATIONS STATUTAIRES

Comité directeur : élection d'un nouveau président

Jean-Pierre prend la parole pour demander qui se porte candidat à sa succession. François Roserens se propose et Jean-Pierre lui demande de donner des arguments à son élection. François se présente, il habite Charrat et travaille chez Fournier Martigny SA. Dans sa jeunesse, il faisait de la gym au village et il participe à l'Ecolier le plus rapide. Un jour, il reçoit une lettre signée de Jean-Pierre Terrettaz qui lui propose de venir essayer l'athlétisme. Il se rend au stade et cela lui plaît. Il touche à tout, d'abord aux concours multiples, puis aux sauts. Finalement, son choix s'arrête sur le saut à la perche. Il a été membre du comité de la COA Valais Romand et il occupe la fonction de chef du matériel au club depuis de nombreuses années. Depuis que l'idée d'être président lui a été soufflée, François y a réfléchi et petit à petit, il s'est dit que ce poste pouvait être pour lui.

Jean-Pierre demande s'il y a d'autres candidats dans l'assemblée mais personne ne se manifeste. Il souhaite donc plein succès à François et quitte la table du comité pour s'asseoir avec l'assemblée. Les applaudissements résonnent chaleureusement.

Le comité directeur actualisé est projeté au tableau et commenté par la secrétaire Véronique :

Président :	François Roserens
Secrétaire :	Véronique Crettenand Beretta
Caissière :	Hélène Studer
Chef technique :	Pierre Saillen
Chef des manifestations :	Marie-France Hendrikx

Les personnes ayant signature individuelle sur les comptes bancaires sont : le président, la caissière et la secrétaire. Les documents y relatifs sont à envoyer au caissier Mme Hélène Studer - Chemin Robatel 11 - 1927 Chemin. L'adresse du club est CABV Martigny - 1920 Martigny.

Nous retrouvons dans le comité élargi, les responsables suivants : chronométrage : Jonas Paccolat – cantine : Thérèse Métral – animation : le team Filles – Coach J+S : Geraldine Venker – site Internet : Loïs Gillioz –Corrida d'Octodure : Jean-Pierre Terrettaz – l'UBS Kids Cup Team : Ségolène Latthion. Nous n'avons actuellement pas de responsable du sponsoring et nous devons

trouver un nouveau responsable du bus car Caroline Antille a demandé à être libérée de cette fonction.

Vérificateur suppléant

Mirella Pierroz effectuera sa deuxième année. Maximilien Solazzi se propose de la seconder et fera deux périodes. Carole Cajoux se réengage comme **vérificatrice suppléante**. Nous les en remercions chaleureusement.

6. ACTIVITES SPORTIVES EN 2022

13 avril	UBS Kids Cup – éliminatoire interne
14-15 avril	Camp des écoliers au stade
17-24 avril	Camp des grands à Loano
24/25 septembre	Championnats valaisans multiples
12 novembre	44 ^{ème} Corrida d'Octodure
17 décembre	Éliminatoire romande de l'UBS Kids Cup Team

Véronique fait lecture du programme ci-dessus. Nous avons bon espoir de pouvoir organiser les championnats valaisans multiples puisque la date officielle de la fin des travaux du stade est programmée pour le 16 septembre. Il tiendra à cœur au comité de suivre de près l'avancée de ce chantier.

7. DISTINCTIONS

Remerciement à Jean-Pierre Terrettaz

Pierre-André Ramuz se lève et commence en précisant que lui aussi un jour de 1986 a reçu la même lettre que François pour venir essayer l'athlétisme. Il très vite, il délaissera la technique et Jean-Pierre lui fera comprendre que le fond c'est plutôt son truc. Jean-Pierre a d'ailleurs été son seul et unique entraîneur. Vers la fin des années 90 – début 2000, Jean-Pierre est élu entraîneur suisse de l'année. Pierre-André le rejoint au comité du club. Jean-Pierre est un vrai couteau suisse de l'athlétisme : il a été chauffeur de bus, speaker, juge-arbitre, starter, faiseur de blagues. Il s'est engagé pour d'autres institutions comme la lutte ou les musées valaisans et aussi en politique. Pierre-André, ému, laisse la place aux applaudissements et tout le monde se lève. Un présent est offert à Jean-Pierre qui remercie l'assemblée et souhaite bonne chance au nouveau comité.

Remerciement à Caroline Antille

La secrétaire Véronique remet un cadeau à Caroline qui a été responsable du bus pendant de nombreuses années. Avec elle, ce fut une affaire qui roule. Le comité n'a jamais eu de soucis de ce côté-là. Nous la remercions chaleureusement.

Mérite d'assiduité des écoliers et écolières

Ces mérites n'ayant pas pu être distribués pour les années 2019 et 2020, nous honorons ici les athlètes assidus ces 3 dernières années et encore membres. Seuls les jeunes présents dans la salle ou excusés reçoivent différentes attentions :

Blanchet Apolline	2019-20-21	Bourgeois Laly	2021	Copt Zélie	2019-20-21
Bourgeois Alice	2019-20-21	Bourgeois Lola	2021	Corthay Pauline	2020

Fanti Laly	2019-20-21
Filippin Emma	2019-20-21
Guillou Yuna	2019-20-21
Hajdu Vivien	2021
Heldner Louis	2020-21
Heldner Mia	2019-20-22
Koné Lena	2020-21
Leboeuf Emil	2021
Leboeuf Lea	2021

Mariéthoz Romane	2019
Mermoud Arno	2019
Morend Emilie	2019-20-21
Moret Célia	2019-20-21
Moulin Ella	2021
Pannatier Martin	2021
Pierroz Lily	2019-20-21
Ramuz Claire	2019-20-21
Ramuz Clément	2020

Rouiller Elfy	2019-20
Rouiller Louis	2019-20
Saillen Amélie	2019-20-21
Saillen Julie	2019
Saillen Timéo	2020-21
Siby Mina	2019-20-21
Tissières Mathieu	2019
Vouilloz Alexis	2020-21

Mérite sportif

Il en est de même pour les cadets/tes et plus grands ayant obtenu une médaille aux championnats suisses, ayant été sélectionné pour une rencontre internationale, entrant dans le classement des 10 meilleurs valaisans de tous les temps dans une discipline ou ayant été sur le podium d'une course de retentissement international en 2019, 2020 ou 2021.

Matthias	2019-21
Becerra Soraya	2019-20-2021
Bessard Vincent	2019
Bonvin Sam	2021
Cajoux Thierry	2021
Cesar Costa	2019-21
Farquet Adrien	2019-21
Farquet Marius	2019-20-2021
Fort Laly	2019-21
Gabioud Romain	2019-20

Gex-Fabry Alexis	2019
Gillioz Lois	2020
Jodidio Alexandre	2019
Joray Thibert	2019-21
Kaczmarek Christophe	2019
Kokoura Louis	2019
Koné Tali	2021
Leboeuf François	2019-21
Leboeuf Theres	2019-21
Lugon Jonathan	2019
Mermoud Arno	2021

Mizel Marjorie	2019
Moulin Xavier	2019
Ramuz Chloé	2019
Ramuz Clément	2021
Ramuz Pierre-André	2019-21
Solazzi Magalie	2021
Theux Maxime	2019-21
Tissières Mathieu	2021
Vouilloz Anne-Cath.	2019

8. DIVERS

Avant d'entamer le point des divers, la parole est passée au Ministre des Sports de la ville de Martigny, M. David Marinetti. Il s'excuse d'être arrivé un peu en retard mais il a dû répondre à d'autres sollicitations incombant à sa fonction d'élu communal. Il est néanmoins content de finir sa journée par notre assemblée et de pouvoir participer à l'hommage rendu à Jean-Pierre. Il félicite notre club et plus particulièrement nos athlètes qui, en grand nombre, recevront des mérites sportifs communaux lors d'une prochaine soirée. Il demande pardon pour les différents reports des travaux au stade d'Octodure mais il est content que la commune puisse maintenant améliorer cette infrastructure. Il termine par souhaiter plein succès au nouveau comité.

La parole est passée au comité et à la salle.

- Pierre-André Ramuz précise que le comité de la Corrida d'Octodure a été élargi à neuf personnes. Les voici : Laure Ramuz, Christel Gabioud, Thérèse Métral, Vincent Bessard, Xavier Moulin, Lionel Saillen, Alain Saudan, Jean-Pierre Terrettaz et Pierre-André lui-même.

- Jonas Paccolat passe le message à tout personne intéressée par le chronométrage de s'adresser à lui. Nous utilisons le même système qu'Athlétissima. Il n'est pas compliqué, il a y quelques éléments à connaître comme chaque programme informatique et au final, grâce à la caméra, il est passionnant de donner les temps précis des coureurs.

- Jean-Pierre Terrettaz rappelle que notre canton commence à manquer de juge-arbitres et de starters. Si on veut que les performances d'un concours soient validées, il faut que le juge-

arbitre soit venu au meeting et ait rédigé un rapport. Le président de la FVA aimerait que chaque club en nomme au moins un de chaque.

Plus personne ne demandant la parole, la secrétaire clôt l'assemblée en conviant les personnes présentes à partager le verre de l'amitié. Celui-ci est partagé à l'extérieur de la salle.

Véronique Crettenand Beretta